

Villeneuve va revaloriser ses eaux en profondeur

Développement La Commune va investir plus de 9 millions de francs, notamment dans le secteur du vallon de la Tinière.



Une partie du Vallon de la Tinière.

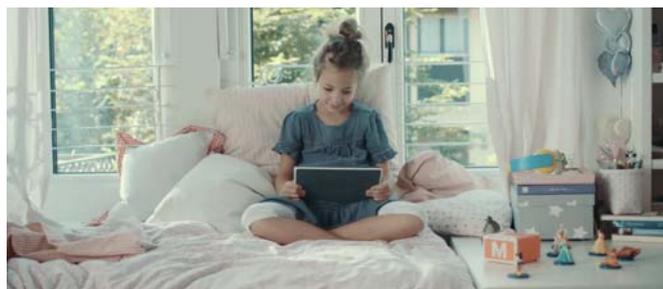
Image: Chantal Dervey/Archives

Par Christophe Boillat Mis à jour à 12h34

Des inspections et contrôles sanitaires menés ces dernières années par le Canton ont mené à la conclusion que Villeneuve devait améliorer la qualité de son eau potable. Sa turbidité est trop prononcée, son oxydabilité dépasse les seuils de tolérance, des présences de germe ont été constatées. L'État a alors demandé à la Commune de préparer un projet de filtration de ses eaux de source.

Par ailleurs, la conduite d'eau potable de la Tinière - 4km – a été endommagée par les intempéries successives de 2006, 2007, 2009 et 2013. Cette conduite plus que centenaire n'est également pas isolée contre le gel à certains endroits. Ailleurs, une partie des captages a été arrachée. Des fissures laissent écouler l'eau. À noter que les sources et captages du Vallon de la Tinière représentent 50% des besoins annuels en eau de la commune. Les autres approvisionnements proviennent de la source du Confin du Renard (14%). Le solde n'est pas gratuit puisque puisé sur le réseau d'Epudehl (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées et la distribution d'eau du Haut Lac).

PUBLICITÉ



inRead invented by Teads

Le projet villeneuvois consiste principalement en la réhabilitation des ressources

provenant du vallon. Notamment la conduite d'adduction d'eau potable reliant les sources au réservoir du Crêt. Le diamètre sera considérablement augmenté pour optimiser le débit. Des travaux de remise en état des sources du Pied de la Joux sont prévus. Avec ses divers aménagements, le débit moyen passera de 57% à 83% des besoins communaux, ce qui permettra à Villeneuve d'être moins dépendante de tiers, ce qui va alléger la facture communale.

Production d'électricité

Le quartier de Plancudrey sera alimenté en eau potable sans pompage depuis les réservoirs prévus au Cimetière. la défense incendie de Plancudrey pourra être assurée depuis ces mêmes réservoirs. Et, conformément aux vœux du Canton, un système d'ultrafiltration sera mis en place.

La Commune va en profiter pour faire installer deux turbines sur le réseau d'adduction. L'énergie produite sera notamment vendue à des partenaires privés avec un revenu estimé minimum de 52'000 francs annuels.

Le projet global, massivement avalisé la semaine dernière par le Conseil communal, se monte à 9,3 millions de francs – moins une subvention de l'ECA d'au moins 250'000 francs – et sera amorti sur 30 ans. Les travaux vont débuter fin août début septembre et dureront environ deux ans. (24 heures)

Créé: 18.07.2018, 12h34

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non